

# La Preuve

"... et voilà la religion de droiture..."

*Mensuel islamique d'information générale paraissant au Burkina Faso*

Prix unique : 300 Frs CFA

N°00

Octobre 2007



**RAMADAN**

Un mois pour  
nous aider à vivre  
onze autres

## ■ EDITORIAL

La preuve d'un engagement . . . . .

P. 2

## ■ LA PLUME DU MOIS

La solidarité nationale à l'épreuve . . . . .

P. 5

## ■ SOCIÉTÉ ET DÉVELOPPEMENT

**Le mariage matrimonial au Burkina** : A quand la  
preuve des cœurs ?

P. 6

## ■ ZOOM

**Hadj** : La mauvaise conscience des associations  
islamiques . . . . .

P. 8

## ■ DOSSIER

Le plus grand défi des musulmans au Burkina  
. . . . .

P. 12

## ■ FLASH BACK

Comment le califat a pris fin ? . . . . .

P. 14

## ■ LE JEU INTERNATIONAL

**Bilan du terrorisme** : La montagne a accouché  
d'une souris . . . . .

P. 16

## ■ BRÈVES

P. 16

**N**otre siècle se caractérise par une évolution spectaculaire des moyens de communication à travers lesquels le monde se forme et rentre en contact avec l'information. C'est au travers justement de cette information que se forme l'opinion publique. Le rôle de l'information n'est plus seulement qu'important, il est vital. S'informer ou disparaître, c'est la seule alternative que la société de l'information semble offrir à l'homme communicant du village planétaire. Si la notion de distance a perdu son sens dans le monde de notre temps, la planète devenu un village demeure dominée par un chef de village dont l'essentiel de son mérite consacré, tient à la maîtrise de l'information et de ses canaux.

Bref, nous ferons l'économie de l'étalage de l'importance de l'information qui passe pour être le premier des Pouvoirs. Le paradoxe est pourtant présent au sein de la communauté des musulmans. En effet, le printemps de la presse qu'a connu notre pays ces dernières décennies a été malheureusement une traversée de désert pour des publications traitant entre autres des questions spécifiques au monde musulman. Les quelques titres dignes d'un canard existant ont dû mettre la clef sous le paillason pour des contraintes diverses. Le paysage médiatique burkinabé reste alors marquée par une curieuse absence d'organe de presse islamique indépendant d'information générale à caractère national et international. Les rares publications ont souvent survécu juste le temps du courrage de leurs géniteurs.

Au vu d'un tel tableau sombre, il apparaît que l'opinion musulmane nationale demeure

orpheline de canal d'analyse des faits d'actualité et d'information la concernant. La situation actuelle suscite des inquiétudes ou tout le moins des questionnements pour les meilleurs des cas. C'est en outre l'absence de cette opinion musulmane juste, qui a donné lieu à une grille de lecture binaire ou antithétique de la chose islamique. Les médias qui osent s'aventurer alors sur le terrain islamique se rabattent de façon simpliste sur un conformisme distillé par une certaine opinion, et ne relèvent pas ainsi la complexité sociale, politique, économique, spirituelle des fondements islamiques de base. Ainsi, la conscience collective catégorise finalement à tort le musulman en « radical » ou « modéré ». Le paradigme ainsi trouvé devient le seul mode d'appréhension du vécu de toute une communauté, comme si le musulman n'existe que si il est modéré ou radical.

L'aventure actuelle que constitue cette œuvre en construction nous met à la croisée des chemins des difficultés et épreuves inhérentes à tout projet du genre. Le défi est ainsi lancé pour nous et pour tous ceux qui continuent de croire comme nous, que la nécessité du besoin vaut la peine qu'on s'y essaie. Pour notre part, nous sommes de ceux qui pensent que l'immensité des obstacles ne saurait être une raison suffisante pour anéantir toute tentative au service d'une cause aussi noble. Une action est lancée, s'inspirant des bonnes et tirant leçons des moins bonnes expériences antérieures. C'est là aussi une invite à plus de détermination et de stoïcisme face aux enjeux d'un temps nouveau. La PREUVE naît au

chevet d'expériences diverses ayant connu des parcours multiformes. Nous osons croire que ces pionniers serviront de repères pour atténuer le risque d'erreur.

La PREUVE s'inscrit dans une simple logique de contribution aux débats, à la construction d'une opinion nationale en général et relative à l'islam en particulier. Elle se propose de se mettre au delà de la mêlée pour faire la preuve de la « vérité » sans aucune considération partisane. La PREUVE s'ouvrira à vous chaque 05 du mois, avec des rubriques variées, embrassant tous les aspects de la vie.

Notre canard fait ses premiers pas avec une vision prospective fondée sur une ligne analytique des faits et événements, mais aussi sur une mission informative et formative de son audience. Elle procédera d'une démarche basée sur la logique, les preuves, l'empirisme afin de mieux vous introduire dans des faits et des valeurs. Cette démarche prend bien entendu en compte les sensibilités de chaque ego, les enjeux de chaque contexte et le dessein de chaque acte dans la lecture descriptive et normative des nombreuses équations de notre temps.

La PREUVE ne se veut l'œuvre ni d'un individu ni d'une association quelconque, ni d'une société, ni d'une tendance ou d'une secte donnée. Elle sera l'œuvre de tout collaborateur animé de la même ambition, celle d'apporter la lumière des principes islamiques à la lecture de l'actualité. Le travail incombe désormais à tous les intellectuels, pour qu'ensemble nous renforçons la preuve de notre engagement.

La Rédaction

## La preuve d'un engagement

# La religion de vérité

## Ramadan

### Un mois pour nous aider à vivre onze autres

Le mois de Ramadan est un invité de marque durant lequel les bonnes œuvres sont si faciles et les mérites si simples à accumuler. Il nous offre une grande diversité d'actes d'adoration : prière, jeûne, zikhr, nawafil, lecture coranique, sadaqat, douas, ihtikaf, etc. On se contentera de ce seul hadith pour étayer tout ce qui précède : le compagnon Salman, le Persé (que Dieu l'agrée) rapporte : «Le dernier jour du mois de Cha'bane (mois qui précède le ramadan), le Messager de Dieu fit ce discours : «Ô gens ! Un grand mois béni vient à vous, un mois comportant une nuit meilleure que mille mois. Jeûner sa journée est obligatoire, veiller sa nuit est recommandée...»

C'est un mois de bénédiction si important que le prophète (SAW) a dit à son propos : «Si ma communauté savait tout le bien qu'il y a dans ce mois, elle aurait alors voulu que toute l'année soit Ramadan».

Pendant ramadan, toutes les portes du Paradis sont ouvertes et celles de l'Enfer fermées. Il y a au Paradis une porte spéciale appelée «Ar-riyân» par laquelle seuls les jeûneurs sincères entreront. Dieu le Très Rapproché dit : «Tout ce que le fidèle accompli comme bonne œuvre lui appartient sauf le jeûne qui appartient à Allah». Car c'est Lui seul qui les en récompensera.

Le jeûne du mois de Ramadan, quatrième pilier de l'Islam est un devoir religieux, pour tout musulman et pour toute musulmane saint d'esprit et de corps. Allah nous l'a offert pour nous permettre de purifier nos cœurs et de nous guider à la saveur de la piété : «o vous qui avez cru ! Le jeûne vous a été prescrit comme il l'a été aux générations antérieures ; ainsi vous atteindrez la piété.» C2V183

Donc, le vrai sens du jeûne est de refréner nos pulsions négatives, d'aider notre ego à rompre avec ses habitudes, d'atténuer l'ardeur de nos désirs matérialistes afin de permettre à l'esprit de s'élever vers son origine qui n'est autre que Dieu. Ainsi, Dieu par sagesse, nous permet de créer un équilibre entre les deux dimensions de notre être, lequel équilibre est la seule voie de réaliser sa plénitude, condition une vie heureuse ici bas et dans l'au-



delà

Le ramadan est donc un grand séminaire de formation, un moment de recyclage annuel pour tous les croyants. Le ramadan, dans la vie du croyant, occupe une place toute particulière du fait de la multiplicité des opportunités bénies qui le ponctue telles la période de la rupture, les dix (10) derniers jours, la nuit de destin, etc.

Après ce mois de pénitence et de sacrifice, les musulmans du monde entier s'approprient à célébrer l'Aïd El fitr. Mais avant, il y a la zakat al fitr qui est l'acte final de ce feuillet spirituel exceptionnel. Il faut donc en parler

#### La zakat al fitr :

#### la marque

#### de solidarité

Pour marquer la fin d'un mois de dévotion les musulmans doivent verser la zakat el fitr. Cette pratique vivement recommandée par le prophète vise deux objectifs majeurs. Sur le plan individuel, cet impôt est versé dans le but de purifier le jeûneur de tout ce qui aurait pu entacher son jeûne tels que des propos obscènes ou des écarts de conduite.

Sur le plan social, cette aumône permet aux pauvres et aux nécessiteux de passer la fête de ramadan dans de meilleures conditions. Les pauvres y sont prioritaires car

le messager d'Allah a dit : «épargnez leur la mendicité le jour de l'Aïd». Parce que c'est leur droit de pouvoir rester digne en ce jour. Les pauvres y ont droit et on ne doit pas l'attribuer ailleurs que s'ils font défaut ou qu'il y ait plus de nécessiteux qu'eux, ou que d'autres catégories en aient plus grandement besoin. Et tant que cette aumône n'est pas versée, le jeûne du musulman restera en suspens entre le ciel et la terre. C'est seulement cette aumône purificatrice qui fera monter le jeûne du fidèle jusque chez le Seigneur de l'univers.

De cet fait, tout musulman ayant les moyens nécessaires doit prendre les dispositions pour payer cette zakat à temps compte tenu de son importance. La zakat el fitr doit être donné le jour de la fête de l'Aïd au plus tard avant la prière. Car Ibn Umar rapporta que le messager d'Allah ordonna que la zakat el fitr soit donnée avant que les gens ne sortent de chez eux pour aller à la prière de l'Aïd (Muslim). Elle peut l'être un ou deux jours avant la fête. Toutefois, on peut aussi la donner dès le début de ramadan selon les imams Chaafi et Abou hanifa surtout si l'on veut l'envoyer à l'étranger. C'est aussi l'avis de Cheikh youssouf al Qawdawi qui a fait une fatwa en ce sens.

La zakat el fitr doit être donnée de la part des musulmans qu'ils soient mineurs ou

# La religion de vérité

majeurs (même les bébé qui naît le jour de la fête avant la prière), de sexe masculin ou féminin. A ce sujet, Ibn Umar rapporta que le messager d'Allah prescrivit comme paiement de la zakat el fitr du mois de ramadan et ce, à chaque musulman qu'il soit libre ou esclave un sa'ad de datte ou un sa'ad d'orge (Muslim). Elle peut être payée en nature (sorgho, mil, maïs, riz...) d'environ 2,6 kg par personne ou en espèce. Aux premiers temps de l'islam, on l'a donné sous forme de produits alimentaires. Il n'a pas été rapporté en effet que le prophète l'eût accompli en espèce, ses compagnons non plus. Cependant, les savants, après un effort d'interprétation (idjtihad) en ont conclu que l'on peut la donner en numéraire. Ceci confère plus de sagesse et de souplesse aussi bien pour les donateurs que pour les bénéficiaires qui auront la latitude pour acquérir les produits qu'ils souhaitent le plus. Le prophète de l'islam s'est toujours efforcé de rendre claire à la conscience des croyants cet horizon de solidarité essentielle et impérative et ce, jusqu'à l'imposition de la zakat el fitr.

## Après la

### zakat el fitr,

#### *l'heure est à la fête*

Célébrer la fête de l'Aïd el fitr pour marquer la fin d'un exercice spirituel majeur qu'est le jeûne du mois de ramadan, est une faveur bien méritée. Tout fidèle musulman, homme ou femme même celle en état d'impureté majeure sont invités à prendre part à la prière de

la fête compte tenu de son mérite (les femmes en état d'impureté majeure, se contenteront d'assister pour écouter le sermon de l'imam à cette occasion solennelle sans exécuter la prière).

Il est fortement recommandé le matin de la fête de marquer la différence entre le jour de jeûne et celui de la fête en buvant ou en mangeant avant de se rendre au lieu de prière. De même, il est conseillé de faire la grande ablution ou le grand lavage avant d'aller à la prière. Le jour de la fête, un certain nombre de comportements et d'attitudes doit guider le croyant. On doit en outre se vêtir de ses plus beaux habits et de se parfumer (sauf les femmes) pour la prière. Selon les conseils du prophète, on doit se rendre à la prière par une voie et revenir par une autre en magnifiant et glorifiant Allah.

La prière de l'Aïd à proprement parler comprend un sermon précédé de 2 rakats. Tout fidèle doit suivre obligatoirement le sermon car il fait partie de la prière. Il n'y a pas de nafilis ni avant ni après les 2 rakats. Mais celui qui arrive en retard après le salut final devra rembourser les 2 rakats par quatre rakates de prière. Le jour de la fête, l'on doit manifester la gloire et la louange de Dieu abondamment. C'est l'occasion aussi de présenter tous les meilleurs vœux et prières entre frères et sœurs. Rendre visite aux parents, amis et connaissances ainsi qu'aux frères et sœurs en Dieu.

On doit aussi le jour de la fête être solidaire à l'égard des

pauvres. Partager sa nourriture et sa boisson. Mais ne jamais servir de la nourriture ou de la boisson illicites (viande de porc, alcool, ...) à ses invités fussent – ils des non musulmans. Parce que tout ce qui est interdit les jours ordinaires l'est aussi le jour de la fête. La distraction licite est également permise comme le précise un hadith du prophète : «distrayez-vous et jouez car j'ai peur qu'on ne dise que votre religion est très rigide». Il est par ailleurs important de faire des cadeaux symboliques à sa progéniture et aux autres membres de sa famille le jour de la fête à la limite de ses moyens.

## La fin de ramadan

### n'est pas la fin de

### l'adoration de Dieu

Le jeûne du mois de ramadan n'aurait pas de sens si l'on doit abandonner tous les acquis de ramadan et repartir à la case départ. Au contraire, ramadan est un mois qui doit aider à vivre les onze autres mois de l'année. Ramadan constitue donc un espace d'entraînement pour affronter le reste de l'année avec plus de confiance, d'assurance et de spiritualité. C'est un mois d'effort pour retrouver le sens de l'action ; c'est un mois de réflexion et de méditation pieuse pour élever la perspective de son aspiration au delà de son horizon limité. C'est un mois de souvenir constant d'Allah, de partage, de générosité et de solidarité avec les hommes. En d'autres termes c'est une école.

Le jeûne du mois de ramadan ne doit donc pas être une

adoration ponctuelle réclamant soumission et rigueur, le temps de quelques rites qui une fois finis on revient à la case de départ. Son rôle ne se limite point à un seul mois pour que les autres mois venus, on se laisse aller à l'excès après la privation, à la négligence après l'effort et à l'oubli après le rappel.

Ramadan est sans aucun doute une rare opportunité offerte aux musulmans afin de leur permettre d'aborder avec beaucoup de confiance, de tranquillité et d'abnegation les autres mois de l'année. D'autant plus que Ramadan initie le jeûneur à la constance, à la détermination, à la réflexion (car les sens sont plus affinés), au rappel (zikr) et à la méditation et lui permet ainsi de goûter aux délices de la foi et de la proximité avec Dieu ainsi qu'au pardon, à la solidarité, à l'amour du prochain et à l'entraide mutuelle, valeurs cardinales de l'islam.

Malheureusement pour beaucoup, la fin de Ramadan signifie ranger les tapis de prières, aurovoir la mosquée, abandon du coran laissé désormais dans la poussière et à la merci des termites et autres cafards, retour à la cigarette et à l'alcool, bonjour les longues heures de sommeil... Tout simplement, ils abandonnent leurs pratiques religieuses ou du moins la diminuent considérablement alors que la fin du ramadan n'est aucunement la fin de l'islam. Ces derniers sont surnommés affectueusement «les musulmans de

Voir suite page 11

## INONDATIONS AU BURKINA

### La solidarité nationale à l'épreuve

Cette année, la saison hivernale a été particulièrement éprouvante pour bon nombre de pays d'Afrique et du monde. En effet, dix-huit (18) pays d'Afrique orientale et occidentale ont été touchés par des inondations consécutives à des pluies diluviennes. Ces inondations ont fait plus de 600000 sinistrés et au moins 250 morts.

Chez nous ici au Burkina, 11 régions sur les 13 que compte le pays ont été durement frappées par ces inondations qui ont provoqué la mort de 33 personnes. Par ailleurs, 8500 maisons se sont effondrées, 2800 greniers de céréales emportés, plus de 7365 ménages touchés et 40637 personnes sans abris. Et les besoins du gouvernement pour venir en aide aux sinistrés sont immenses.

Cette catastrophe est sans précédent au Faso. En outre elle me permet de tirer des leçons essentielles. Je retiens d'abord que la solidarité nationale a été sérieusement mise à mal. Ensuite l'incapacité de l'Etat à intervenir rapidement dans les secours d'urgence a été mise à nu. Au lendemain des inondations, les populations sinistrées exprimaient des besoins de nourriture, de logement, de soins de santé et d'habillement. Si le CONASUR (Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation) s'est

mobilisé pour répondre à la détresse des populations, il faut néanmoins déplorer l'acheminement tardif des secours dans certains villages inondés.

Par ailleurs, les autorités politiques dont le soutien à la population en pareille situation est important, a été très timide et tardif. Au delà même de ce comportement négatif de l'Etat, je pense que le CONASUR a péché par son manque d'anticipation. La chute de grêle en juin dernier qui a détruit les habitations ont été un des signes précurseurs des inondations que notre pays a connu. " Catastrophe isolé " avait-on fait remarqué. Le CONASUR aurait dû considérer cela comme un signe avant-coureur de possibles catastrophes -surtout qu'il s'est produit en début de saison hivernale et considéré comme inhabituel-, et par conséquent prévoir les interventions nécessaires. Cette prévision éviterait la lenteur dans l'acheminement des aides et même préparerait les habitants des zones potentiellement à risque. En plus, certains barrages seraient à l'origine des inondations dans certains cas. Ce qui pose sans doute le problème de la qualité des ouvrages d'intérêt public dans notre pays.

Jusqu'à la date du 18 septembre, l'Etat est intervenu à hauteur de 400 millions de nos francs pour soutenir les sinistrés. Si elle n'est

pas négligeable, cette somme est loin d'être suffisante pour reloger, soigner, nourrir et habiller les sinistrés sur une durée qui leur permettra de reprendre leurs activités...économiques. Au Ghana voisin, l'Etat a débloqué la somme de 11 millions de dollars pour venir en aide aux populations frappées par les inondations dans le pays en cette saison pluvieuse. L'écart se passe de commentaire.

C'est regrettable aussi de constater que la solidarité populaire a brillé par son absence aux cotés des sinistrés. C'est encore plus déplorable quand je fais un rapport avec la mobilisation des citoyens autour du football par exemple. En 2004, les autorités ont incité par des moyens impressionnants les populations à se mobiliser fortement pour soutenir l'équipe nationale de football à la CAN en organisant des souscriptions qui ont permis de récolter plus d'un milliard de franc CFA. Si pour l'intérêt d'un jeu on est capable de telles initiatives, et pour la vie humaine on se contente de mendier, il y a des inquiétudes à se faire.

La solidarité populaire a été davantage mise à l'épreuve du côté des musulmans. Même pas un geste officiel du côté de mes frères et sœurs en islam qui pourtant en sont capables. En cas de catastrophe naturelle, personne n'ignore que les dons, quel que soient leur nature ou leur

importance quantitative, sont toujours la bienvenue. S'il s'agit de la construction des mosquées, rien à reprocher aux musulmans; ils n'hésitent pas à y investir. S'il est vrai que construire un lieu de culte est une bonne action, trouver un abri pour une personne en détresse (sinistrée) ne l'est pas moins.

Certains croient que l'islam se limite au culte. Non; l'islam comporte une dimension sociale et communautaire. Le prophète de l'islam a maintes fois insisté sur des valeurs telles que l'entraide, le bon voisinage, la fraternité, la solidarité, etc. La zakat par exemple qui est l'un des piliers fondamentaux de l'islam a été instituée par Dieu pour permettre d'éliminer ou de réduire les disparités sociales qui existent entre les familles. Ce n'est donc ni plus, ni moins qu'un impôt de solidarité contre la pauvreté! Je ne comprend donc pas l'immobilisme des musulmans face aux actions communautaires comme par exemple venir en aide à des populations sinistrées à la suite d'une catastrophe.

Si pour cette année, les pluies semblent passées, il faudrait que chacun pour ce qui le concerne s'approprie mieux pour faire face aux éventuels drames nationaux.

✍ JABAR

## REFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF AU BURKINA

### A quand la réforme des cœurs ?

Ce début du mois d'octobre 2007 marque la rentrée officielle des classes dans le pays des hommes intègres. Des milliers d'élèves et d'écoliers ont repris le chemin de l'école après trois mois de vacances marqués par toutes sortes de loisirs et de divertissements. Pendant neuf mois encore ils vont renouer avec le train-train quotidien de la laborieuse vie scolaire. Mais les choses ne seront plus comme avant.

En effet, pendant que les élèves savouraient paisiblement leurs vacances, les autorités en charge de l'éducation nationale ont bossé dur pour reformer le système éducatif. Cette réforme a pour objectif selon ces deniers, d'adapter l'éducation aux réalités du pays et elle entre également dans le cadre de la réalisation des engagements du millénaire pour le développement auxquels le pays a souscrit. Ces engagements prévoient au titre du deuxième objectif « d'ici 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, le moyen d'achever un cycle complet d'éducation primaire. »

Dans ce sens, les démarches du gouvernement ont abouti à l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi d'orientation de l'éducation. Cette nouvelle loi vient bouleverser le système éducatif national dans son organisation et dans son contenu.

Les principaux changements apportés sont entre autres, l'obligation de la scolarisation de tous les enfants du pays âgés de six à seize (6 à 16) ans, la gratuité de l'école à partir de l'école primaire jusqu'au premier cycle du secondaire, le rattachement du premier cycle de l'enseignement secondaire au Ministère de l'enseignement de base et de

d'enseignement général (au moins un dans chaque département), des garderies populaires et une université dans chacune des treize régions.

Cette réforme vient à point nommé car elle était souhaitée depuis bien longtemps vu l'écart et les failles que présentait le système éducatif national. Ainsi, selon les

S'il y a un volet sur lequel la réforme ne devait pas rester silencieuse c'est bien ce nouveau phénomène apparu dans ces dernières années et qui gangrène le système éducatif national. Il s'agit de la corruption généralisée dans le milieu éducatif et qui affecte dangereusement le sens de l'intégrité chez la jeunesse. Le problème est d'autant plus grave qu'il touche à l'intégrité, l'essence même du citoyen burkinabè (pays des hommes intègre) et compromet l'avenir de la nation. A cette allure méritera-t-on encore de cette appellation (homme intègre) admirable de pays des hommes intègres.

Depuis quelques ans, pratiquement chaque année on assiste à des cas graves de fraudes aux examens et concours. Cette année particulièrement c'est l'examen du Brevet d'étude du premier cycle qui a tout d'abord été atteint. Cela a occasionné la reprise des épreuves de mathématiques et des sciences physiques à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso. Les auteurs de ces fraudes ont été traduits en justice puis condamnés. Mais c'était de la poudre aux yeux des fraudeurs incorrigibles. Les concours de la fonction publique ne l'ont pas échappé à leurs manœuvres diaboliques. Des cas de fraudes ont entraîné là aussi l'annulation de certains concours. Cela vient démontrer que les solu-



Vue d'écoliers dans un département du Burkina Faso

l'alphabétisation (il devient désormais le post primaire), la réforme du contenu des programmes d'enseignement à tous les niveaux du système, l'instauration du système LMD (licence, master, doctorat) au niveau de l'enseignement supérieur.

Pour la mise en œuvre de ces réformes il est prévu la réalisation d'infrastructures dont cent (100) collèges

réformateurs, le Burkina Faso sera doté d'un système éducatif efficace répondant aux besoins aussi bien qualitatif que quantitatif de l'éducation des enfants burkinabés.

Mais une réforme institutionnelle et scientifique (comme la présente) s'aura-t-elle résoudre tous les maux du système éducatif d'autant plus ces maux n'affectent pas seulement ces deux aspects du système ?

tions au cas par cas ne marchent pas pour un phénomène comme la corruption qui est devenue un serpent rampant dans le milieu scolaire et universitaire. Elles sont d'autant moins efficaces que le mal sévit à d'autres échelles sous d'autres formes. Lorsqu'on parle de notes sexuellement transmissibles (notes accordées aux élèves en échange de sexe), de défense en ligne (tricherie organisée par des groupes d'étudiants ou de candidats aux concours) dans le milieu scolaire et académique on sait de quoi il s'agit.

Par ailleurs, des maux comme l'incivisme, le clientélisme, la toxicomanie, la débauche sexuelle, le mépris des enseignants (qui sont copieusement insultés et hués pendant les cours), le gain facile sévissent dans le milieu éducatif. Au fait, que deviendront des élèves ou étudiants qui auraient passé tout leur cursus scolaire ou universitaire à tricher ? Sinon des criminels dangereux qui n'hésiteront pas à tricher avec la vie des autres, à détourner les deniers publics, à tordre le coup à la justice... Puisqu'ils sont formés à l'école du gain facile. De même des étudiants drogueurs, méprisant les enseignants ne sauraient rien apprendre et ne seront nullement formés. Ainsi, nos diplômés qui ont toujours été bien reçus hors de nos frontières vont perdre leur valeur.

Il est donc temps pendant qu'on réforme le système éducatif national de poser la question de la morale qui agonise dans nos écoles. On a beau avoir un système éducatif le plus performant du monde si les acteurs ne sont

mus du sens du civisme et d'une certaine moralité, il ne produira que des résultats médiocres sur le plan qualitatif. A quoi sert de former des individus avec «des têtes pleines à craquer» de connaissances mais des «cœurs vides» de toute bonne moralité.

Alors, l'opportunité de cette réforme doit être saisie pour arrêter cette dérive généralisée de la jeunesse. Il faut y trouver une solution radicale qui s'inscrit dans une longue durée. Un dicton ne dit-il pas qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Cette solution peut être par exemple l'introduction de l'éducation morale et civique dans les programmes d'enseignements. Notre société (africaine) a des valeurs morales qui ont su maintenir la cohésion et une vie saine dans les différentes communautés avant l'arrivée du colon. C'est un fait important à ne pas ignorer car nos sociétés restent une réalité et la société moderne occidentale, de laquelle nous calcons l'éducation de nos enfants en est une autre. L'éducation ne sera mieux adaptée à nos réalités que quand elle prendra en compte nos valeurs morales.

Prendre en compte nos valeurs traditionnelles ne signifie pas retourner aux enseignements traditionnels ni aux enseignements religieux comme d'aucuns pourraient sous entendre. Ce sont les valeurs morales transversales à toutes les communautés, donc universelles, comme l'intégrité, la loyauté, le civisme, le sacrifice de soi, l'altruisme... qu'il faut inculquer à nos enfants.

Cependant il convient de relever qu'on ne s'aurait assainir nos écoles en ignorant la part de responsabilité de nos éducateurs et de l'ensemble de l'administration. Car si fraude il y a dans les examens et concours, des enseignants ou l'administration ont quelque part failli. Du reste, dans les fraudes de cette année, des enseignants, des agents des services et des ministères chargés de leur organisation ont été mis en cause. Si les sujets d'examen se retrouvent dans la rue, très certainement c'est à partir d'un maillon faible de la longue chaîne d'organisation de ces activités.

Par ailleurs, des pratiques comme le favoritisme, l'exploitation sexuelle des élèves et étudiantes contre des notes complaisantes, l'escroquerie des parents d'élèves, l'abandon des élèves qui chôment à longueur de journée sont le quotidien de nos éducateurs dont certains d'entre eux n'hésitent pas à qualifier tout ceci de «petits avantages du métiers» (PAM). Dans ces conditions, ils doivent être «rééduqués», ou du moins moraliser. Car on ne saura demander aux gens de transmettre ce qu'ils n'ont pas ou ce qu'ils n'incarnent pas. Pour ce faire, la réforme doit dynamiser les différents mécanismes de suivi, de contrôle et d'évaluation des différents corps des enseignants et de tous les acteurs du secteur éducatif, prendre en compte dans leur formation les règles de la déontologie et pourquoi pas l'éducation civique et morale dans les écoles professionnelles.

D'autre part un sérieux audit

du système d'organisation des examens et concours doit être fait (comme l'a promis le gouvernement) afin de le reformer également.

Enfin un autre bémol à cette présente réforme est la non prise en compte des enfants des écoles coraniques. Pourtant de nombreux enfants de la tranche d'âge de scolarisation obligatoire instituée par la nouvelle loi d'orientation sont envoyés dans ces écoles et du même coup sont mis en marge de l'éducation nationale. On ne doit pas se retrancher derrière des arguments du genre «c'est un sujet sensible» pour se dédouaner. Il faudra plutôt sensibiliser les fondateurs, les maîtres des écoles coraniques et les associations islamiques afin d'établir un partenariat à même de permettre à ces enfants de suivre les deux types d'éducation. Ce n'est pas impossible mais il faut savoir s'y prendre. Si d'office on n'exclut des enfants de cette catégorie, qui représente environ trente sept mille (37 000) enfants par an (selon une étude menée en 2006 par la fondation pour le développement communautaire du Burkina Faso), l'objectif du millénaire ne sera pas réalisé au Burkina Faso.

Comme on peut le constater la réforme du système éducatif national du Burkina Faso s'impose mais elle doit être profonde et complète. Mais elle ne le sera que si elle prend en compte l'être humain dans tous ses aspects (scientifique, social et moral).

✍ Ahmed Nasir DAO

ORGANISATION DU HADJ AU BURKINA FASO

## La mauvaise conscience des associations islamiques

Dans quelques semaines des milliers de candidats au pèlerinage à la Mecque s'envoleront pour la visite des lieux saints de l'islam. Ils en reviendront parer de leur titre de hadji ou de hadja. Mais la gestion du hadj à tout temps fait couler beaucoup d'encre et de salive au pays des hommes intègres. Ainsi, l'organisation du hadj sous forme structurée a évolué dans le temps sous plusieurs formes. Dans ce numéro nous vous conduisons dans les sillages de l'organisation du hadj au Burkina Faso depuis ses débuts à nos jours.

Le hadj ou pèlerinage à la Mecque est un voyage vers la maison sacrée de la Mecque (la ka'aba) pour accomplir les rites prescrits par le coran et la sunna du prophète. Depuis la construction de la ka'aba par Abraham et son fils Ismaël, les hommes y ont toujours accompli un pèlerinage. En effet la ka'aba fut le symbole de la vraie divinité où les tribus arabes de la région se rendaient en pèlerinage.

Selon les traditions musulmanes le hadj est une perpétuation de la tradition d'Abraham, car le prophète dit : *«informez vous bien de votre pèlerinage, c'est un*

*héritage qui vous dévot de votre Abraham»*. Le hadj est le 5e pilier de l'islam dont l'obligation est fondée par le verset 97 de la sourate 3 : *«le pèlerinage à la Mecque est un devoirs envers Dieu pour toute personne capable de l'effectuer»*.

### L'organisation du hadj à une histoire

Au Burkina Faso les musulmans ont toujours pris part au hadj à travers diverses formes d'organisation. Ainsi, pendant la période coloniale, accomplir le hadj relevait d'initiative personnelle plutôt que d'une structure chargée de son organisation. En effet, la colonisation aidant il n'existait pas de cadre organisationnel. En outre les musulmans étaient soumis à une surveillance stricte par le fait de la politique coloniale. Le gouverneur général basé à Dakar avait demandé que soit contrôlé la propagande faite par les participants au hadj. Car il était convaincu que *«l'hostilité à l'action de la France est entretenue par les pèlerins de la Mecque»* AUDOIN Jean et RAYMOND Deniel *«l'Islam en Haute Volta à l'époque*

*coloniale»*. Ainsi donc le voyage pour la plupart des fidèles se faisaient clandestinement afin d'éviter les représailles du colon. On n'annonçait donc pas les départs pour le hadj. Seule les retours des pèlerins étaient connus. Les moyens de transport à l'époque ajouté à cette politique répressive du colon ont amené nombre de ces fidèles à effectuer le voyage à pied.

C'est sous indépendances qu'apparaissent les premiers cadres organisationnels. L'organisation et la gestion du hadj étaient au tout début assurées par les associations islamiques en l'occurrence la communauté musulmane de la Haute Volta (devenue après la CMBF -Communauté musulmane du Burkina Faso). En 1979 suite aux divergences et au fractionnement de la communauté musulmane ayant donné naissance au Mouvement sunnite et à l'association islamique de la tidjania, le hadj connaîtra une gestion tripartite instituée par un décret 11 Décret no 79-290 PRES/PM /IS/DGI du 19 juillet instituant la commission nationale de pèlerinage (CNP) du gouvernement. Puis en décembre 1995 par un autre décret 22 Décret no 95-513/ PRES/PT/MAET du 4

décembre portant création de la CNOPM, l'Etat décide de prendre en main la gestion du hadj. Il s'agissait pour les responsables politiques du pays *«de soulager les Burkinabè des difficultés rencontrées en Arabie Saoudite, de restaurer l'image de marque du pays vis-à-vis des autorités saoudiennes»* avait soutenu Ablassé Ouédraogo, ministre des affaires étrangères à l'époque et pour son collègue Yéro BOLDY de l'administration territoriale, c'est *«de remédier aux désastreuses conditions de vie et de séjour des Burkinabè en Arabie saoudite»*.

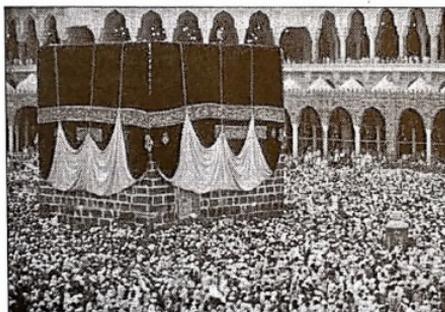
Les responsables des associations en charge de l'organisation du hadj n'ont pas eu à redire eux qui se sont illustrés par une mauvaise organisation entraînant la désolation dans les rangs des pèlerins une fois en Arabie Saoudite. En effet, on se rappelle les problèmes posés par les *démarcheurs* ; opération d'escroquerie, voire spoliation des pèlerins de leurs pécules, de leurs frais de loyer. Conséquence, les pèlerins se retrouvaient désespérés, abandonnés sans logements, dans les moquées, devant les magasins et boutiques, voire dans les rues de la Mecque.

Cependant certaines personnes voyaient dans l'implication de l'Etat une manœuvre d'instrumentalisation politique du hadj et cela afin d'élargir la base électorale du parti au pouvoir. Ils avançaient comme preuve le nombre croissant des «pèlerins de la présidence».

D'autres tout en reconnaissant la nécessité de soulager les pèlerins de leurs difficultés et d'assainir l'organisation du hadj de ses maux clamaient le caractère religieux du hadj. Ils affirment de ce fait que sa gestion devra revenir aux musulmans. C'est ainsi que face à la persistance des difficultés et suite à l'édition de 1999, les associations islamiques insistent sur le caractère islamique du pèlerinage à la Mecque. Dans une correspondance adressée au MATD, elles critiquent la gestion du gouvernement en ces termes : « *L'intervention de l'Etat dans l'organisation du hadj de 1996 à 1999 loin de soulager les musulmans, a été source de conflits* ». Pour rendre justice à celles-ci « *les associations islamiques proposent que l'Etat leur restitue l'organisation du hadj pour compter du hadj 2000* ».

L'Etat organise donc sa 1ère édition en 1996. La réussite du hadj est saluée par tout le monde à commencer par les pèlerins. La presse la qualifia de « *coup de mérite* ». Dans l'éditorial du journal islamique L'APPEL No 10 de juillet-août 96, on peut lire « *Si les Burkinabè qui sont partis pour la première fois à la Mecque n'ont pas vécu les galères d'antan. Si les habitués trouvent que cette année le pèlerinage est de loin meilleur à celui des années passés, et si la presse peut sans ambages qualifier de "coup de mérite" l'organisation du pèlerinage 96, c'est tout*

*d'abord grâce à Dieu. Nous lui en sommes reconnaissant pour cette grande faveur. Remercions ensuite les autorités de notre pays et à leur tête son président pour ce gros et noble cadeau fait aux musulmans. Peut on oublier ici de rendre hommage au comité d'organisation qui de tous les avis (du moins pour ceux qui sont responsables) a abattu un travail gigantesque et de qualité ? Nous ne pouvons que chanter les louanges à Dieu et*



*demander (comme l'islam nous le recommande) qu'il donne davantage de discernement à nos dirigeants et qu'il récompense chacun pour ses efforts* ».

Mais cette réussite ne sera reproduira pas. Très vite les vieux démons vont faire leur retour. On s'aperçoit que le parasite n'a pas quitté le fruit. Le hadj 97 est un échec. Le journal L'Appel titre : « *A qui la faute du grand échec ?* » avant de renchéir dans un article « *de l'avis de la majorité des pèlerins, le hadj 97 a été un véritable calvaire. Au*

*lieu d'être la sauveur des pèlerins, la CNOPM leur a fait voir de toutes les couleurs* ». La suite on la connaît fut un conflit de compétence entre le Ministère de l'administration territoriale et de la sécurité (MATS) et Ministère des affaires étrangères (MAET) respectivement président et vice président de la Commission nationale d'organisation du pèlerinage à la Mecque (CNOPM) selon le décret de décembre 95. Cette querelle des ministres aboutit à la

effet, les difficultés seront liées à la gestion des passeports, au choix de la compagnie de transport, à la remise des pécules (certains pèlerins restent plusieurs jours sans pécules d'autre le reçoivent incomplet), les difficultés de logements (trop chère et éloignés de la mosquée sacré, souvent en mauvais état), des problèmes d'encadrement des encadreurs qui abandonnent les pèlerins une fois arrivés à la Mecque. La gestion des éditions de 2002 et de 2003 est marquée par plusieurs problèmes surtout avec le transporteur la compagnie Faso Airways. C'est le ras le bol général. De plus en plus des voix se lèvent au sein des associations islamiques pour réclamer le retrait de l'Etat.

C'est dans ce contexte qu'en 2005 l'Etat décide de se retirer de la gestion du hadj 44 Décret No 2005-468/PRES/PM/ MATD portant organisation du pèlerinage à la Mecque.

Ce nouveau décret instaure une sorte de libéralisation de l'organisation du hadj. Il accorde la possibilité à toute association islamique d'organiser le hadj et ce conformément à un cahier de charge élaboré par l'Etat.

Pour cela elles doivent soumettre un dossier pour l'obtention d'un agrément auprès du MATD. En 2006, une trentaine d'associations ont eu l'agrément du MATD. Huit d'entre elles qui étaient membres de la CNOPM avec l'Etat se sont regroupées pour

restructuration de la CNOPM par une relecture 33 Décret no 98-027/PRES/PM/MATS/MAET du 02 février 1998 du décret de décembre 95. Ainsi, le rôle des associations islamiques devient plus important par la création d'un secrétariat permanent et sa nomination sur leur proposition par l'augmentation des prérogatives de l'Assemblée Générale. En outre, le nombre d'associations islamiques passe de 3 à 8.

Pour autant les difficultés rencontrées par les pèlerins ne seront pas résolues. En

créer la commission nationale islamique du pèlerinage (CNIP) et cela à travers une convention. La CNIP gardera pour l'essentiel la même forme d'organisation que la CNOPM. Cependant c'est un commissariat général qui remplace le secrétariat permanent.

Quant aux 22 autres associations ayant obtenu l'agrément, elles sont restées en marge. Comme quoi il y a des associations qui ne retrouvent leur vocation de servir les musulmans que lorsqu'il s'agit de l'organisation du hadj.

La CNIP avait pour mission, de l'inscription des pèlerins à l'accomplissement des rites aux lieux saints en passant par la gestion des logements, des contrats de transport, des demandes de visa et de l'encadrement des pèlerins. Pour l'édition 2006, la CNIP pour diverses raisons n'a pas fonctionné effectivement sous la bannière de la Fédération des associations islamiques qui venait de naître.

### La dernière formule et les difficultés auxquelles elle fait

face

Comme ses prédécesseurs, la CNIP va connaître aussi des difficultés dont certaines sont récurrentes au Hadj. Le manque de moyen financier à temps opportun (la commission ne dispose pas toujours de ressources pour entamer ses activités

plus tôt), l'insuffisance du personnel d'encadrement, des délégués des associations membres non compétents et manquant de volonté pour le travail, et abandonnant leurs tâches une fois sur les lieux saints pour leurs propres affaires. Pourtant ce sont les mêmes qui se battent chaque année à la porte de la commission pour faire partie de la commission. Ou encore ils sont les mêmes représentants de leur association comme si toute l'association se résumait à eux seulement. Il faut aussi déplorer les associations qui ne font que se faire représenter par les mêmes personnes depuis des décennies.

Un autre problème qui demeure est la question des logements des pèlerins sur les lieux saints. Ces logements sont souvent éloignés des lieux de culte et ne sont généralement pas en très bon état.

Quant au problème de transport, le choix du transporteur n'a pas toujours été fait dans les règles de l'art. Et régulièrement la programmation des vols a toujours causé problème. Les pèlerins, partent trop tôt ou attendent des jours à l'aéroport sans vol pour à la fin faire une course contre la montre.

En outre, il y a l'insuffisance de concertation entre les membres de la commission alors que leur religion les appelle à la consultation dans leurs affaires. «*Qui répondant à l'appel de leur Seigneur se consultent entre eux à propos de leurs*

### Combien coûtera le hadj cette année ?

Ceux qui ont l'intention d'aller au hadj ou d'inscrire un parent ont les oreilles braquées vers la commission. Ils attendent avec impatience le coût du hadj. Ces dernières années le coût du hadj a connu une progression fulgurante. En effet en 2006 les pèlerins ont déboursé la somme de 1 345 000 FCFA contre 1 490 000 à la dernière édition. Le prix serait passé de 596 200 FCFA en 1997 à 1 490 000 FCFA en 2007.

### Partira, partira pas !

Dans certains pays (Magreb ; Indonésie, Pakistan ....) c'est un tirage au sort qui détermine les participants au hadj. Ceci au regard du contingentement fait par l'Arabie Saoudite. Au Burkina Faso cependant, nous avons de la peine à remplir notre quota. Et voilà que certains fidèles espèrent jusqu'au départ du dernier vol être toujours du voyage. Comme on le dit le hadj c'est vraiment l'appel de Dieu. Les pèlerins ne disent t-ils pas une fois sur le territoire sacré : «*labayka alloumma labayko*». Mais de là à atteindre jusqu'au dernier départ il y a vraiment de l'espoir qu'il faut avoir. C'est cela aussi la foi.

### A l'aéroport

Au départ de chaque vol du hadj les futurs hadj sont convoqués six heures avant le vol. C'est une attente trop longue pour les vieillards. A la question de savoir pourquoi cette longue période d'attente ? Eh bien, en grande partie, pour remplir le formulaire des services de l'immigration. Ne pourrait-on pas trouver un autre mécanisme pour alléger cela, surtout que la majorité des ces personnes ne sont pas alphabétisées en français. On pourrait par exemple faire ressortir les informations essentielles et les responsables du comité d'organisation se chargeront de les fournir sur une liste unique à chaque vol au départ comme au retour. On contribuera ainsi à réduire les temps d'attente à l'aéroport pour le bien des uns et les autres.

*affaires*» S42 V38.

### L'organisation du hadj 2007 déjà en marche

Pour l'édition 2007 qui s'annonce, elle sera organisée

dans le cadre de la Commission Technique Nationale chargée du Hadj (CTN hadj) sous la tutelle effective de la Fédération des associations islamiques du Burkina (FAIB). La machine est déjà mise en marche. Un commissariat de 8 membres a été

mis en place. Elle est présidée par un vieux de la vieille, El hadj SANA Abtrahmane membre de la communauté musulmane et ancien président de la défunte association des démarcheurs du Burkina. Espérons seulement que cela ne ramènera pas les vieux démons et un retour à l'ère des démarcheurs. Le commissariat désigné procéderait actuellement à la mise en place de sous commissions. Nous espérons que ces nouveaux responsables nous réserveront une surprise agréable.

On aura remarqué que jusque là, les difficultés du hadj sont d'ordre financier et organisationnel. La majeure partie des problèmes reste liée aux ressources humaines. On aura au Burkina Faso tenter beaucoup de schémas organisationnels pour le hadj et on continuera d'en expérimenter tant que les représentants des associations au sein de la structure organisatrice ne seront pas de qualité, tant que chaque membre de la commission ne sera pas animé de la volonté stricte de travailler pour le hadj donc pour Dieu et dans l'intérêt des pèlerins. A ce propos Walter Wriston disait: *«la chose qui compte c'est le personnel. Si vous arrivez à avoir la personne qu'il faut au poste qu'il faut, il ne vous reste pratiquement plus rien à faire. Par contre si vous avez la mauvaise personne dans le poste, il n'y a aucun système de gestion connu à l'homme qui peut vous sauver»*. Il faut que les associations mettent à la disposition de la commission des personnes qualifiées

pour les tâches, aptes à accomplir les différentes missions et pleines de volonté pour être au service de Dieu ; au lieu de fournir des gens dont le plus grand mérite ou qualité est d'avoir assisté à plusieurs éditions du Hadj.

### **Les pèlerins ont une grande responsabilité dans les difficultés de l'organisation**

A toutes ses difficultés inhérentes à l'organisation s'ajoutent celles liées aux pèlerins eux mêmes. En effet, la première difficulté est liée à l'âge des pèlerins. La majorité des pèlerins sont du 3e âge. S'il est vrai que le hadj est un acte spirituel, il exige un effort physique difficilement supportable par les personnes âgées.

La seconde est liée à l'ignorance d'une grande partie des pèlerins des rites du hadj. Hors mi deux associations qui forment leurs pèlerins, les autres n'ont aucunes activités dans ce sens. Une partie des pèlerins ignorent au delà des rites du hadj les B-A BA de la prière. De sorte qu'ils ne peuvent même pas accomplir une bonne prière seule. Et on les voit inscrits pour le hadj. Certes les 2 piliers ne sont pas intrinsèquement liés, mais il faut savoir que nous ne pouvons bénéficier de la valeur spirituelle du hadj que si nous arrivons à un bon recueillement une fois aux lieux saints. La preuve

est beaucoup de pèlerins une fois de retour regrettent par exemple de ne pas savoir lire le coran quand ils étaient à la Mecque.

Alors à qui la faute ? Aux associations, à la commission d'organisation du hadj et autres démarcheurs chargés de l'inscription des pèlerins qui doivent se donner un peu de moyens pour former les futures pèlerins. Au Mali voisin malgré la multiplicité des structures organisatrices, tous les pèlerins sont formés à la maison du hadj avant leur départ. Il y a aussi la responsabilité des personnes qui inscrivent leurs parents pour le hadj. La plupart n'informent ces derniers qu'à quelques jours du départ. Cela rend difficile toute possibilité de formation.

Il y a enfin la responsabilité individuelle de chaque musulman à se former sur les principes de sa religion. En outre certains pèlerins sont très impatients, d'autres manquent de discipline, toute chose qui ne facilite

pas la tâche du comité d'organisation. Enfin, il y a des pèlerins qui une fois à la Mecque se préoccupent des activités accessoires (visite de boutiques et magasins, achat de souvenirs) plus que de rechercher les avantages spirituels du voyage en étant assidus dans les actes d'adorations.

Il y a aussi certains de nos compatriotes vivant en Arabie Saoudite au lieu d'être un courroie de facilité se manifestent par une occupation anarchique des lieux destinés aux pèlerins et par des actes d'escroqueries. Toutefois, il faut relever et saluer les efforts des étudiants burkinabés à l'université de Médine qui ont toujours apporté leur soutien à l'encadrement de la commission et des pèlerins.

El hadj Mouaz BenIdriss

#### Suite de la page 4

Ramadan» parce que pendant ce mois, ils sont bons musulmans et prennent d'assaut les lieux de cultes et de prêches.

Cette pratique ne dure qu'un mois. Ceux-ci n'ont rien compris du Ramadan et en sortent grands perdants.

Il convient également de gérer son temps avec minutie après Ramadan car le temps d'une vie entière est insuffisant pour adorer Allah comme il se doit. Le jeûne est une opportunité où le cœur du fidèle communique directement avec Allah et se veut plus proche du Créateur en tout temps et en tout lieu. C'est pourquoi nous devons savoir préserver les acquis après ramadan. Car ramadan est un mois pour nous aider à vivre onze mois.

Salamata SIDIBE

## FORMATION DES CADRES D'ASSOCIATIONS

# Le plus grand défi des musulmans du Burkina

La communauté islamique nationale s'est constituée en organisation au lendemain de l'accession du pays à l'indépendance. La première structure fut la Communauté musulmane créée en 1962 regroupant les musulmans de toutes tendances et constituant leur porte parole auprès de l'Etat. A partir des années 70, les tendances tidjaniite et salafite en quête d'originalité quelque fois suite à des divergences aigües vont se constituer en association à part entière. Plus tard, beaucoup d'autres associations vont naître. Aujourd'hui, leur nombre avoisine 200, regroupées au sein de la Fédération des associations islamiques du Burkina (FAIB). Cette fédération regroupe en théorie tous les musulmans de notre pays.

Le point de cette évolution laisse croire qu'en dépit des divergences et parfois des crises, il y a eu une prise de conscience chez les musulmans de la nécessité de défendre ensemble leurs intérêts en tant que communauté de destin. Le jugement de son action se situera maintenant dans les efforts à consentir pour construire cette communauté.

Après plus de trois (03) décennies d'existence avec un paysage associatif suffisamment étoffé, la communauté islamique nationale

fait face à de sérieux défis. L'inorganisation semble être la caractéristique essentielle de ses structures. La source de ce mal réside dans l'absence de formation des membres de la communauté. La problématique de cette formation se situant aux niveaux des cibles et du contenu. Elle est d'autant plus importante qu'elle est la condition et le facteur de la pérennité de la communauté.

Il faut relever que la formation des responsables est un besoin crucial au niveau des associations islamiques quand on sait les insuffisances qui caractérisent la gestion de ces structures. Les responsables manquent souvent les préalables de la conduite des rencontres, l'élaboration des rapports, la planification des activités ; bref, la gestion administrative et financière. En la matière, la seule volonté et la "bonne intention" ne suffisent pas. L'absence d'un minimum de formation des responsables est la cause des dysfonctionnements administratifs et des incohérences dans les actions.

Pour les associations qui se réclament structures de da'wa, elles se contentent pour la plupart de faire des prêches dans les mosquées ; technique quelque peu inadaptée aux nouvelles exigences du travail islamique.

Par ailleurs, la question financière pour les structures

qui disposent d'une trésorerie est le plus souvent déficitaire. Les stratégies de mobilisation sont inexistantes. Il existe des associations dont tout le fonctionnement gravite autour d'un individu ou d'un groupe d'individus qui sont à la fois les responsables et les militants. Il n'existe aucune initiative, aucune innovation. Il ne faut cependant pas peindre le tableau en noir.

A côté de la formation des responsables il y a celle des imams. Ces derniers ont besoins des rudiments requis pour assurer cette noble et exigeante fonction. De la compétence et de la droiture des imams dépend la santé spirituelle des membres de la communauté. Pourtant au Burkina Faso, cette fonction est assumée dans l'ignorance et la médiocrité. En témoigne les sermons d'autres époques invariablement récités sans aucun effort d'actualisation. La question d'imamat est certes délicate en ce qu'elle constitue dans certaines localités une affaire de famille ou de clan mais leur donner un minimum de formation est une donnée existentielle. Des séminaires, colloques, des journées de réflexion impliquant réellement les bénéficiaires leur permettrait de prendre conscience de l'importance de leur fonction tant par la diversité de ses missions que par le symbole qu'elle représente.

Après ce public que sont les imams, il y a dans la foulée les jeunes musulmans. Cela pose du même coup la question de l'enseignement dit coranique et franco-arabe (foyer ardent et Medersa). Le contenu de cet enseignement est inadapté aux besoins de formation des jeunes musulmans.

Dès les années 60, la question des écoles coraniques s'est posée à la communauté musulmane. Lors de son congrès de 1964, un appel a été lancé en ces termes : *«Les parents et les marabouts supportent une lourde responsabilité vis-à-vis de Dieu lorsqu'ils laissent errer les enfants comme des animaux, lorsqu'ils les laissent mendier. Dans un des hadiths le prophète flétrit la mendicité en ces termes : "la main qui donne est au dessus de celle qui reçoit". Les enfants ou garibous se nourrissent de tout ce qu'on leur donne voire même de la viande de porc, de chien, aliments proscriés par l'Islam et parfois des restes d'aliments malsains. Lorsque l'occasion se présente, ces mendiants deviennent des voleurs qui viennent grossir l'armée des petits délinquants...»*

Ce cri de cœur pose le problème des conditions d'étude de ces enfants et de leur devenir social. Ceci témoigne que depuis les indépendances, le

problème de l'enseignement coranique s'est posé aussi bien dans sa forme que dans son contenu dans un monde en perpétuel progrès.

Aujourd'hui encore, la question est d'actualité. Le système continue de produire des hommes en total déconnexion avec leur temps. Ce sont des marabouts vendeurs d'illusion et autres mendiants professionnels. Il est grand temps que les structures se penchent sur ce problème. Les récentes tentatives de l'ONG Médecin sans Frontière d'appuyer des projets et programmes dans le sens de la formation des maîtres coranique et des élèves se sont soldées par un échec. On se demande ce qu'il y a de plus préoccupant pour que les structures islamiques négligent de telles initiatives.

Les medersas qui apparaissent comme des cadres plus modernes ne sont pas sans poser de problème. En effet,

le manque d'enseignants qualifiés, le problème d'harmonisation des programmes, la valorisation des diplômes, l'équipement demeurent autant de problèmes que connaissent ces établissements.

L'aide arabe obtenue à partir des années 70 avec l'ouverture du Burkina Faso sur le monde arabe (politique extérieure du Président Sangoulé), si elle a été d'un apport non négligeable dans les constructions et l'équipement des medersas n'a pas pu résoudre tous les problèmes. Si chez les premiers élèves la motivation pour la fréquentation des medersa n'étaient que l'apprentissage des préceptes de l'Islam et la perfection de la foi au lieu d'un éventuel débouché professionnel, aujourd'hui l'emploi des jeunes sortis de ces écoles, même à l'issu des études dans les pays arabes, reste problématique, leurs diplômes n'étant pas reconnus.

Le statut d'établissement privé d'enseignement et la création de la commission nationale des statuts et programmes de l'enseignement arabe relevant des ministères chargés de l'enseignement n'ont pas pu apporter une solution définitive aux problèmes des medersas et écoles franco arabes. La fondation pour le développement communautaire estime le nombre de talibbés à 37 000 dans les chefs lieux des 45 provinces du Burkina.

Outre ces publics cibles, c'est la grande masse des musulmans du BF qui a besoin d'être formée. Cette formation doit avoir pour objectif d'améliorer les connaissances de base de la religion, des pratiques culturelles, de cultiver l'esprit militant, ... Les premiers cadres de cette formation sont les mosquées. Mais encore faut-il qu'elles soient dotées de bons comités de

gestion ou d'animation. Ensuite, les occasions de sorties de da'wa, les sermons, les prêches publiques, les émissions Radio et TV sont des occasions pour conscientiser les communautés sur les vrais problèmes de la société en général et de la communauté islamique en particulier.

De telles visions au niveau des structures islamiques notamment celles à caractère national feraient des fondements solides à la FAIB (qui se trouve face à tous ces défis) sinon cette structure fédérative ne sera que le reflet de ses structures membres. Le fonctionnement optimal et efficace de nos associations passe nécessairement par la formation surtout des responsables. C'est là la vraie voie de construction de la communauté.

✍️/Kadré Sawadogo

*Ce journal est le vôtre. Faites la preuve de votre attachement à la vérité et à la bonne information.*

*Lisez la Preuve. Vos critiques, suggestions et articles sont attendues à l'adresse suivante : [preuve2007@yahoo.fr](mailto:preuve2007@yahoo.fr)*

*Publiez vos annonces et messages publicitaires chaque mois dans les colonnes de la Preuve.*

## Comment le califat a pris fin ?

Le terme califat désigne une fonction. Il dérive du mot *khaliifat* emprunté à l'arabe qui a servi à désigner le chef de la communauté musulmane. La question du califat alimente très souvent les débats sur la *Umma* islamique et son devenir d'où le bien fondé de cette modeste réflexion.

Certains oulémas considèrent que le califat s'arrête à la fin du règne des quatre califes bien guidés. Les juifs ont œuvré à cette fin. Ils réussirent leur coup en assassinant le calife Omar. Ce même complot se poursuivait sous Uthman, Abdallah ibn Saba parcourut les provinces (Basra, Koufa, Egypte, Danas) pour inciter à la révolte contre le calife Uthman finit par être assassiné par les insurgés. Ces troubles se poursuivirent sous Ali qui fut à son tour assassiné par les khandjites. Ali n'ayant pas désigné de successeur, sa mort marque la fin du califat selon certains.

C'est plutôt la compréhension que ces derniers ont des propos suivant du prophète (saw) : *«le califat ne durera que trente années, puis ce sera une monarchie»* cité par Ahmad et les sunnan. Abou Oubéida ibn al jarrah rapporte que le prophète a dit : *«le début de votre religion c'était une prophétie et une miséricorde, puis ce sera un califat et de la bonté, puis ce sera une monarchie et de la contrainte»*. En effet, à sa mort Ali s'est contenté de dire à son fils Hassan : *«je ne vous ontfonne rien, je ne vous interdix pas de choisir qui vous voulez»*. Les habitants de Koufa prêtèrent serment à Hassan mais celui-ci désista six mois plus tard en faveur de Moawiyya pour mettre fin à la discorde. Après ce fut le tour de Yazid de succéder à son père : le califat devint un pouvoir monarchique dont les banu umayya sont la première dynastie. Ils régnèrent de 659 à 750 puis ce fut les banu Abbas de 750 à 1258.

Des principautés surgirent çà et là dans le monde arabo-musulman mais ne pourront pas se constituer véritablement en rassembleur de tous les musulmans. Ce sont les ottomans de 1280 à 1924 qui réussirent à établir un empire bien structuré sur le plan politique et militaire et qui eu une influence réelle sur l'ensemble du monde musulman. Ceux qui esti-

ment que le califat s'est poursuivi avec les souverains des dynasties qui se sont succédés situent sa chute en 1924 avec celle de l'empire ottoman et l'avènement de la Turquie Moderne.

### Evolution de l'empire ottoman

L'empire ottoman est fondé au XIX<sup>e</sup> siècle par les osmanlis (descendants de Uthman), une tribu d'origine Seljukide. A son apogée sous le règne de Soutleymane le magnifique (le plus célèbre souverain turc), l'empire englobait le Sud de l'Europe, l'Egypte, la Syrie, la Palestine et la péninsule arabique avec une autorité sur les deux lieux saints (Mecque et Médine). Les ottomans ont eu le mérite d'établir un commandement musulman avec une puissance politico-militaire sur trois continents. Ils réussirent à réunir sous la même autorité des peuples de races, de religions et de cultures différentes. C'est le dernier bastion de l'islam politique d'obédience sunnite. La tolérance religieuse était de mise au sein de l'empire.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'empire devint l'objet de convoitise de puissances européennes motivées par des ambitions territoriales ainsi que des sentiments de jalousie à l'égard de l'islam. Le complot juif entre encore en jeu avec la bénédiction des puissances occidentales. Dès 1880, l'idée d'un foyer national juif va accentuer la pression étrangère sur l'empire. A partir de 1908, les juifs s'installent en Palestine (provinde de l'empire ottoman). Les puissances occidentales vont utiliser les conflits armés, les révoltes des arabes, des arméniens et des nationalistes turcs contre le pouvoir musulman. C'est cette pression qui va désagréger l'empire ottoman, donner naissance à la Turquie moderne et supprimer le califat.

### Les divergences d'opinions

Des tendances idéologiques naissent à la faveur des circonstances au sein de l'empire et dans le monde musulman. Les débats portent essentiellement sur le lien entre le pouvoir

politique et religieux. De nombreux intellectuels dont Qacem Amin, Mansou Fahm et Taha Hussein défendent une modernisation selon le modèle occidental. Ils prônent une séparation entre pouvoir d'Etat et pouvoir religieux. *«Ces intellectuels et savants bénéficient d'une audience très favorable en Europe et aux USA, ils utilisent les mêmes catégories rationnelles, la même terminologie, le même rapport aux sciences et à la rigueur deductive»* (Tanq Ramadan). Aux sources du renouveau islamique. Ce sont les partisans d'un réformisme islamique libéral.

Face à ce courant, il y a les réformistes qui prônent un retour aux sources de l'islam. Ils cherchent à construire un Etat islamique face aux mutations du monde et à la diversité des contextes. Ils rejettent l'enfermement sectariste (Taqlid). Ils sont perçus comme des intégristes aux yeux des occidentaux car ils condamnent fermement l'influence occidentale. Ces penseurs défendent l'unité des musulmans autour des valeurs essentielles. Parmi eux il y a Djamal Din Al Afghani, Muhammad Abdou et Hassan Al Banna pour ne citer que ceux là. Leurs écrits sont très peu traduits en français et en anglais. Ces divergences ont lieu dans un contexte politique très tendu au sein de l'empire tant il est investi par les puissances européennes.

### La désintégration de l'empire

Le recul ottoman en Europe débute le 26 janvier 1889 au traité de Karlowitz où ils perdent une partie de leurs possessions territoriales. C'est l'aboutissement de l'influence d'une coalition réunissant l'Autriche, la Russie, Venise et la Papauté entre 1783 et 1784. Sur le plan économique, les influences se font plus tenaces. La France et l'Angleterre sont présentes dans l'empire et cherchent à obtenir des capitulations avantageuses.

Sur le plan ethnico-religieux, la tolérance religieuse basée sur l'*ijma* de l'école hanafite est mise à mal.

La révolution juive turc se prépare à Paris à l'occasion du centenaire de la révolution française. Le mouvement insurrectionnel débute en Macédoine et s'étend à Istanbul. Le 2 août 1914, l'empire ottoman signe une alliance avec l'Allemagne contre les puissances en vue de retrouver ses territoires perdus. Avant même la fin de la guerre, la triple alliance organise un partage de l'empire ottoman qui a été défait avec l'Allemagne.

La France comptait recevoir le littoral syrien, la Cilicie et une zone d'influence couvrant tout le reste de la Syrie et le nord de l'Iran. Quant à l'Angleterre, elle misait sur les ports de Haifa, de Acre, toute la Mésopotamie méridionale (de la Palestine à l'Iran), l'Italie, l'Anatolie occidentale. Trois provinces reviennent à la Russie jusqu'au Tigris.

Aux arabes on promet l'indépendance, aux juifs un foyer national dont l'écho se fera plus retentissant, aux grecs on promet la grande Grèce. Même si ce plan n'a pas été exécuté à la lettre, c'est à peu près le partage du gâteau ottoman.

Face aux troubles, Moustapha Kemal est envoyé par le vizir pour calmer les masses mécontentes. Ce dernier fait volte face et prend le devant des mouvements révolutionnaires. Il prend le pouvoir, dissout les institutions de l'empire et crée un Etat laïc. Il convoque un congrès national le 22 juin 1919. Le 29 octobre 1923 la république de Turquie est proclamée. Un an plus tard le califat est aboli.

Les coalitions juives, occidentales et arabes (sous la houlette de Chérif Housseyn) viennent de l'emporter sur le pouvoir musulman. Depuis, les musulmans n'ont connu de pouvoir central. La nécessité ou non de sa restitution reste un débat très actuel.

©Kadré SAWADOGO

## BILAN DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME INTERNATIONAL

### La montagne a accouché d'une souris

Oussama Ben Laden, comme cela est de coutume depuis six ans, a encore fait parler de lui à la veille du 11 septembre. De façon laconique, il narque ses ennemis à travers des messages de provocation et de mise en garde. Pourtant donné pour mort, le chef d'Al Qaida continue de jouer les premiers rôles dans ce feuilleton qu'il anime *en tandem* avec la puissante Amérique. Six ans donc après les attaques du 11 Septembre et le début de la guerre contre le terrorisme, on est toujours à se poser certaines questions existentielles : cette guerre était-elle opportune ? Qui est terroriste ? Quelle méthode de lutte sied à cette guerre insolite et dévastatrice ? A qui profite cette violence tous azimuts ? Même sans y répondre, on reconnaît aisément que loin d'avoir été éradiqué, le terrorisme international ne cesse de progresser. Pire, la guerre engagée n'a fait qu'exacerber le phénomène, qui est aujourd'hui plus répandu et plus visible qu'à la veille du 11 Septembre. La confrontation s'étend désormais, géographiquement et s'approfondit sur le plan doctrinal.

#### Lutter contre la violence par la violence

Les actions menées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ont davantage un caractère contraignant et violent qu'elles ne sont promptes

à susciter des solutions pacifiques. Au contraire, il est connu que la violence engendre la violence. Le monde est donc entré dans un cercle vicieux entretenu par des acteurs qui semblent profiter à tout point de vue de cette instabilité mondiale. Ainsi, l'infertilité de la lutte contre le terrorisme est due en partie aux méthodes utilisées à cet effet. En effet, ahurie par la violence du choc subi le 11 Septembre 2001 et aveuglée par une perception idéologique du conflit, l'Amérique n'a pas su adapter sa réplique et s'est enlisée dans des guerres dont elle n'a pas évalué les difficultés. Malgré la coopération qui s'intensifie dans la lutte le bilan reste dans l'ensemble plutôt mitigé.

Deux modes essentiels sont privilégiés. Les pressions morales et la violence physique. Les pressions morales viennent de loin dans cette opération de traque contre les terroristes. Elles incluent aussi la propagande contre l'adversaire que l'instrumentalisation. Ainsi, comme on peut le constater l'Irak est depuis son occupation par les Américains présentée comme n'étant plus un pays terroriste, une zone apaisée. Pourtant... Ces pressions morales ont fortement été accompagnées par les médias et des intellectuels néo conservateurs d'Occident qui attendaient depuis longtemps d'en découdre avec l'Orient musulman. Et il est évident qu'ils ont réussi en partie au regard de la diabolisation

dont est victime la *umma* islamique.

Quant aux pressions physiques, elles se manifestent par la déstabilisation d'Etats accusés de soutenir le terrorisme et par les violences physiques exercées sur des individus à travers le monde. Ainsi, le leitmotiv semble être le suivant : il faut combattre les terroristes où qu'ils soient et ne leurs laisser aucun répit. Cette forme (privilégiée) a fait de nombreuses victimes innocentes sous le silence de la communauté internationale. Aujourd'hui la instement célèbre prison de Guantanamo apparaît comme un véritable recule du droit humanitaire et la tâche noire du monde dit civilisé. En outre, les camps de torture de la CIA repartis dans plusieurs régions du monde viennent assombrir davantage le tableau peu reluisant de la situation des droits de l'homme.

Comme, il peut être aisé de s'en apercevoir, ces stratégies excluent la dimension prioritaire que pourrait être une approche pacifique. Car quand bien même les dirigeants emblématiques d'Al-Qaida et autres mouvements armés viendraient à disparaître, parions que les actes de violence ne cesseront pas pour autant. Le bilan de la lutte contre le terrorisme est donc loin de rassurer. Qui aurait cru que la traque des maîtres du terrorisme serait aussi longue et infructueuse, en dépit des quelque 600 milliards de dollars engagés par les seuls Etats-

Unis ; que, six ans après la défaite des talibans et la destruction de leur sanctuaire, Kahoul serait à peine sursécusée et que ces guerniers retrouvent leur influence ?

Cette mouvance terroriste a fait des incursions violentes dans de nouvelles contrées, de l'Asie à l'Europe en passant par le Moyen-Orient, et a consolidé ses sanctuaires anciens ou nouveaux que sont le Pakistan, l'Afghanistan, l'Algérie et l'Irak.

Le Moyen-Orient continue d'être la région névralgique dans la lutte mondiale contre le terrorisme. De nombreux attentats ont été commis. La guerre en Irak a surtout révélé au grand jour l'ampleur de la défaite américaine, dont l'onde de choc risque de déstabiliser toute la région et de menacer la sécurité des approvisionnements pétroliers, donc l'économie mondiale.

L'Afrique du Nord est la zone la plus sensible au terrorisme en Afrique notamment en Egypte, au Maroc et en Algérie. Le réseau Al-Qaida sévit aussi en Afrique de l'Est, en particulier en Somalie. Au Sahel, la Mauritanie, le Mali, le Niger et le Tchad consacrent plus de ressources à l'amélioration de leurs moyens de lutte contre le terrorisme. En somme, le terrorisme ne connaît pas de frontière d'autant plus le terme lui-même reste des plus ambigus. Aujourd'hui celui qui veut tuer son chien, pardon son ennemi, l'accuse de terrorisme.

Dans ce contexte le phénomène ne peut que grandir et devenir plus complexe. Selon les propres termes du Département d'Etat américain, «la lutte contre le terrorisme demeure dantesque». En effet, le massacre de centaines d'innocents à l'école de Beslae,

Suite page 16

Soungalo Ouattara :

## «La renaissance de l'Afrique passe par la décentralisation du pouvoir»

Après *L'élu et la commune* et *Alta commune*, le ministre délégué chargé des Collectivités locales du Burkina Faso depuis janvier 2006, Soungalo Ouattara, vient de publier à Paris, aux éditions Karthala *Gouvernance et libertés locales, pour une renaissance de l'Afrique*, un livre qui explore la longue histoire de la citoyenneté depuis la nuit des temps jusqu'à l'époque contemporaine.

Par son approche pluridisciplinaire, le livre peut se lire comme une histoire des institutions politiques aussi bien en Afrique qu'en Occident, une analyse juridique des rapports complexes, parfois mouvementés entre gouvernants et gouvernés ou une

chronique de la conquête des libertés publiques dans l'espace et le temps.

Pour l'auteur, la renaissance africaine passe par «une décentralisation du pouvoir et l'émergence de pouvoirs locaux assurés par des hommes pétris d'idées et ouverts au changement qualitatif».

En rappel M. Soungalo Ouattara, a été entre autre secrétaire général du ministère de l'Administration territoriale et de la sécurité, secrétaire permanent de la Commission nationale de décentralisation et par ailleurs chargé de cours de Libertés publiques à l'École nationale d'administration et de magistrature.

## Rice pour des «négociations sérieuses» sur un Etat palestinien, probablement en novembre

La secrétaire d'Etat américaine Condoleezza Rice a préconisé en fin septembre dernier à Ramallah, des «négociations sérieuses» sur un Etat palestinien à l'occasion d'une réunion internationale sur le Proche-Orient que Washington entend organiser en novembre.

«Nous voulons une réunion qui fasse avancer la cause de l'Etat palestinien», a déclaré Mme Rice lors d'une conférence de presse à l'issue d'un entretien

avec le président palestinien Mahmoud Abbas.

«Le président des Etats-Unis n'a pas l'intention d'inviter la communauté internationale à une réunion qui ne serait pas substantielle», a-t-elle ajouté.

«Il faut faire avancer le processus, parvenir à un document jetant les bases de sérieuses négociations en vue de la création d'un Etat palestinien le plus rapidement possible», a poursuivi Mme Rice.

«La réunion internationale, dont la date exacte n'a pas été annoncée par Washington, devrait se tenir à la mi-novembre, et pour sa part affirmé M. Abbas.

«J'ai discuté avec Mme Rice de plusieurs questions, en tête desquelles les processus de paix et la bonne préparation nécessaire pour assurer la réussite de la réunion internationale qui devrait se tenir à la mi-novembre», a-t-il dit.

Une question à Rice et Abbas : à quand la fin de l'hypocrisie vis-à-vis du peuple palestinien et du monde ?

Suite de la page 15

dans un train de Madrid, sur un fery des Philippines prouvent que la lutte contre le terrorisme est loin d'être achevée.

### Le retour

#### des croisades

Les musulmans ont été les plus grandes victimes de cette lutte aveugle contre le terrorisme. Très vite on est passé du concept de terrorisme international à terrorisme islamiste. Ces nombreuses attaques contre les musulmans à travers le monde rappellent à bien des égards la période sombre des croisades. Le président américain au lendemain des attaques du 11 septembre n'a pas hésité à parler de croisades en parlant de sa lutte contre le terrorisme justement, avant de s'en excuser. Un lapsus qui en dit long. C'est à croire que les ennemis de l'islam attendaient que se produisent ces attentats pour définitivement engager une lutte haineuse contre les musulmans et leurs symboles.

Cette thématique fait désormais les choux gras d'une presse partisane et résolument décidée à en finir avec ce monstre. Elle rassemble de réflexions menées à dessein pour nuire : «Quels sont les liens entre terrorisme et islamisme, entre islamisme et Islam ?», «L'Islam est-il compatible avec la démocratie ?» Elle est soutenue en cela par des intellectuels tout aussi pernicieux que ces journaux. On présente l'islam comme est un mouvement mondial dont l'ambition est de convertir tous les habitants de la planète. Tout de même restons sains.

### Des lendemains

#### incertains

Le rapport annuel de 2004 sur le terrorisme dans le monde traduit une fois encore le désir

des Etats-Unis de mettre un terme au terrorisme mondial en privilégiant davantage la stratégie militaire. Or, la stratégie militaire est assez infructueuse car le terroriste est un acteur invisible à l'abri des F16, des B52 et de tout autre arsenal militaire. Le combat contre le terrorisme doit intégrer une approche moins contraignante pour qu'elle soit porteuse d'espoirs et de succès à portée réalisable.

«Le terrorisme, disait Jacques CHIRAC, est comme la malaria, on ne la combat pas en tuant les moustiques mais en asséchant les marécages, c'est-à-dire en recherchant les causes profondes». S'il est vrai qu'aucune cause ni aucun effet ne peut justifier le terrorisme, il est aussi vrai qu'au lieu de chercher à bombarder pour bombarder, il faudrait comprendre les motivations des terroristes. Savoir déjà distinguer le terroriste du non terroriste. Une diplomatie informelle de lutte contre le terrorisme pourrait avoir des résultats bien meilleurs qu'une guerre ouverte contre le terrorisme.

Dans les conflits en cours entre la communauté internationale et les groupes terroristes, l'instabilité y est prévisible pour encore au moins deux décennies, sinon davantage. Comment est-il en effet possible d'affronter un ennemi qui a rarement une adresse connue. La victoire dans la bataille des idées reste l'incontournable clé de voûte d'une issue positive à ces conflits. Sinon les gros moyens ne continueront qu'à produire des résultats...minces.

II.B

### La Preuve

Résumé de déclaration  
N°1862/CA-GI/OUA/PP  
du 27 juillet 2007  
Tél. 50 37 94 30  
Cell. 70 75 54 85

Email : preuve2007@yahoo.fr

Directeur de Publication  
Mikallou Kéré

Mise en page et Impression  
Atlesse Burkina 50 39 93 10

Nombre de tirage  
1000 exemplaires